



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rè

Mc
t

14009962

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 30 DEC 2013

Greffe

Le greffier en chef,

N° d'entreprise : 0450.081.483

Dénomination

(en entier) : **ARDENA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 5580 Han-Sur-Lesse, Rue des Sarrasins, 5

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : rémunération administrateur -

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale du 17 décembre 2013

:

L'assemblée prend acte de la décision de Monsieur Michel FONTENELLE de ne plus vouloir recevoir une quelconque rémunération/avantages de toute nature de la société.

En conséquence, l'assemblée décide que le mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de Monsieur Michel FONTENELLE ne sera plus rémunéré à dater du 31 décembre 2013.

Celui-ci exercera ses mandats à titre gratuit à dater du 31 décembre 2013.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, à la seule fin de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Dinant.

Est déposée en même temps une copie de la décision de l'assemblée générale

Monsieur Michel Fontenelle
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature